

HAUTE FIDÉLITÉPÔLE RÉGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES HAUTS-DE-FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Déclarée en Préfecture de l'Oise sous le numéro W601002842 Siège social : 8 avenue de Bourgogne 60000 Beauvais

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2022

Le mardi 24 mai 2022 à 10h30, les membres de l'association HAUTE FIDÉLITÉ, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture de l'Oise et publiée au journal officiel le 19 mars 2005, identifiée au RNA sous le numéro W601002842, n° SIRET 482 002 177 00012, dont le siège social est sis au 8 avenue de Bourgogne à Beauvais (60000), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Science Po, rue Auguste Angellier Lille (59), sur convocation faite par le Conseil d'administration, selon courriel simple adressé le 9 mai 2022 à chaque membre.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que mandataire.

Sont présents avec voix délibérative : 38 adhérents

4Écluses (Les)	DELBECQ	Aurélien
Abattoir (L')	POUCHAIN	Patrick
Aéronef (L')	MORAS	Rémy
AMM Fest	VANACKER	Thibault
Asca	CHERENCE	Philippe
ARA	BUYSSECHAERT	Céline
Ba Zique	DA COSTA	Elizabeth
B.I.C (La)	QUIGUER	Kenneth
Bougez Rock	DECASTIAUX	Sébastien
Biscuiterie (La)	MONVILLE	Alex
Campus des musiques actuelles (Le)	ADAM	Arnaud
Cave aux poètes (La)	LEFEVRE	Nicolas
Celebration Days records	GELLEE	Antoine
Cie Art Track	VASSEUR	Victor
Couveuse (La)	MONVILLE	Alex
Droit de Cité	BRIDOUX	Laurent
Dynamo	BAILLEUX	Camille
En Nord Massif Escapade (L')	ALBA COFFRE	Julien Jean- Yves
ESMD	LANCIAUX	Bertrand
Flow	DESPLANQUES	Sylvain
Générale d'Imaginaire (La)	VARLET	Camille
Grand Mix (le)	VANDERHAEGEN	Elise

Grange à musique (La) **CASSINI** Ambre In the sun prod **JACOB** Vincent THIERRY Jazz en Nord (Le) **LEGRAND** Malterie (La) **KUBIK** Juliette Muzzix **DEBOSKRE** Margot Laurent Nautilys (Le) **BOSTVIRONNOIS Norad Promotion JACOB** Vincent Play it loudly **DEBARGE** Cyril Poulpaphone (Le) **TORRES** Lisa **Prolifik Records** Nicolas **OSSYWA Radio Plus** MAILLE Julien Sostenuto **LECLERC** Magali **Tourcoing Jazz Festival SUBTS** Yann **Well Done prod MORENO** Cathy **WPTL COLLIN** Hélène

Sont représentés avec voix délibérative : 13 adhérents

Charles Arc en Ciel (L') **THIOLLIER Art Point M DUTHOIT** Sabine Boîte à Musiques (La) MAMERI Rachid Caves à Musiques **BECRET** Nadine Tergnier (Les) Lune des Pirates (La) **GRILLON** Antoine Manufacture (La) **BARRE** Cédric Nuits secrètes (Les) **HUFFORD** Martial Poche (Le) **DELSART** François **Radio Campus Amiens VAILLANT** Jessica Terrier Prod (le) SEN GUPTA Robin Traces&Cie VIALE Alfredo **Unkind Music TREFFLE** Lucie 9-9 Bis Lucile **CHELOUTI**

Sont présents sans voix délibérative : 6 membres de l'équipe salariée + 19 représentant·es de structures adhérentes

HAUTE FIDÉLITÉ CHABAT Anne-Laure **HAUTE FIDÉLITÉ** CORDIFR Antoine **HAUTE FIDÉLITÉ DESHARBES** Emma **HAUTE FIDÉLITÉ** DUSSEAUX Damien **HAUTE FIDÉLITÉ HENNING** Romain **HAUTE FIDÉLITÉ SCHULZ** Johann 4écluses **POIGNANT** Jacqueline 4écluses **ANDRE** Peggy 4écluses **MIALOT** Benjamin 4écluses **DOUDELET** Sylvain 4écluses Chloé **MELLIEZ** ARA **ROUSSEL** Mathilde **Bougez Rock DENNE** Caroline **CMA TYLER** Yves **CMA** MAILLARD Guillaume Cave aux poètes (La) Chloé **BONAMOUR** Dynamo **MERLE** Audran Dynamo MASSE Marie-Lucile Générale d'Imaginaire (La) LE QUILLEUX Anouk Grand Mix (Le) **JOBIN** Benjamin Grange à musiques **CLAIR Thomas** Grange à musiques **HENNEBIQUE Thomas** Jazz en Nord Florine **CAMARA FOSSIER** Muzzix Pauline **Well Done Production** GOSME Matthieu

L'Assemblée réunissant 51 membres présents ou représentés sur les 94 membres composant l'association, soit plus de la moitié des adhérents, peut donc délibérer régulièrement.

L'Assemblée est présidée par Aurélien DELBECQ, en qualité d'administrateur et président de l'association.

Johann Schulz rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport moral de l'association;
- 2. Bilan 2021;
- 3. Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes;
 Examen et approbation du rapport moral et des comptes dudit exercice;
 Affectation du résultat de cet exercice;
 Elections du Conseil d'Administration de HAUTE FIDÉLITÉ;

1. LECTURE DU RAPPORT MORAL ET QUESTIONS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES DE HAUTE FIDÉLITÉ

Aurélien DELBECQ, le président de HAUTE FIDÉLITÉ procède à la lecture du rapport moral de l'exercice écoulé. Ce rapport est annexé au présent procès-verbal (Annexe 1). Johann SCHULZ, le directeur de l'association complète ce rapport moral par une présentation du rapport d'activité 2021 de HAUTE FIDÉLITÉ (Annexe 2)

2. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Ambre CASSINI, Trésorière de l'association, introduit le rapport de gestion et explique la situation financière de la structure.

Johann SCHULZ, directeur de l'association présente le rapport de gestion proposé par le Conseil d'administration et les comptes annuels tels qu'ils ont été arrêté au 31 décembre 2021.

3. LECTURE DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elodie BELLIVIER, Responsable adjointe du Pôle Audit du Cabinet Secovi, procède à la lecture du rapport du commissaire aux comptes de HAUTE FIDÉLITÉ, et certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2021 (Annexe 3)

4. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DES COMPTES DUDIT EXERCICE

5. AFFECTATION DU RESULTAT DE CET EXERCICE

Deux résolutions sont mises aux voix.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport de gestion, prend acte et approuve le contenu de ces deux rapports, ainsi que les comptes annuels de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à savoir le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice écoulé s'élevant à – 15 425,81 euros, telle qu'elle lui est proposée par le conseil d'administration. Elle décide, en conséquence, d'affecter ce déficit au poste « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HAUTE FIDÉLITÉ

Après un an d'existence et modification des statuts en AGE, il est procédé à l'élection de la totalité des membres du Conseil d'administration.

Les postes à pourvoir pour un mandat de deux ans sont les suivants :

Collège 1: DIFFUSION

3 postes

Collège 2: FORMATION ET TRANSMISSION

3 postes

Collège 3: PRODUCTION ARTISTIQUE/CREATION

3 postes

Collège 4: INFORMATIONS/MEDIAS

3 postes

Collège TERRITOIRE:

5 postes (1 poste par département)

Se sont présentés aux élections :

COLLEGE 1 - DIFFUSION			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
ASCA/L'Ouvre Boîte	Cherencé	Philippe	2 ans
La Cave aux poètes	Lefevre	Nicolas	2 ans
4Ecluses	Delbecque	Aurélien	2 ans
COLLEGE 2 - FORMATION ET TRANSMISSION			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
Le Flow	Desplanques	Sylvain	2 ans
Prolifik	Ossywa	Nicolas	2 ans
CMA Valenciennes	Adam	Arnaud	2 ans
COLLEGE 3 - PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
WPTL	Collin	Xavier	2 ans
Well Done Production	Moreno	Cathy	2 ans
La Couveuse	Monville	Alex	2 ans
COLLEGE 4 - INFORMATION/MÉDIAS			
Structure	Nom	Prénom	Mandat
Radio Campus Amiens	Vaillant	Jessica	2 ans
Radio Plus	Maille	Julien	2 ans
COLLEGE TERRITOIRE			
Structures	Nom	Prénom	Mandat
La Lune des pirates (Somme)	Grillon	Antoine	2 ans
Dynamo (Nord)	Bailleux	Camille	2 ans
La Grange à musiques (Oise)	Cassini	Ambre	2 ans
Droit de Cité (Pas de Calais)	Bridoux	Laurent	2 ans
La Manufacture (Aisne)	Barré	Cédric	2 ans

Les candidates et candidats à un poste au sein du Conseil d'administration sont invités à présenter leurs structures et leurs motivations. Il est rappelé que le Conseil d'administration est « élu à bulletin secret, par suffrage universel uninominal à un tour » par l'Assemblée Générale.

Après dépouillement des votes, sont élus au Conseil d'Administration pour une durée de 2 ans les personnes suivantes:

Collège DIFFUSION:

M. Aurélien DELBECQ : élu M. Philippe CHERENCE: élu M. Nicolas LEFEVRE : élu

Collège Formation-Transmission:

M. Sylvain Desplanques : élu M. Arnaud ADAM : élu M. Nicolas Ossywa: élu

Collège Production:

Mme Cathy MORENO: élue M. Xavier COLLIN : élu M. Alex Monville : élu

Collège Information/media:

Mme Jessica Vaillant : élue

M. Julien Maille : élu

Collège Territoire:

M. Cédric Barré : élu M. Antoine Grillon: élu Mme Camille Bailleux : élue Mme Ambre Cassini : élue M. Laurent Bridoux : élu

De ce fait, la nouvelle liste des membres du Conseil d'administration est la suivante :

COLLÈGE	STRUCTURE	MANDATAIRE		DURÉE DU MANDAT	NB DE VOIX
DIFFUSION (1)	Cave aux poètes (La)	LEFEVRE	Nicolas	2 ans	49
DIFFUSION (1)	4Écluses	DELBECQ	Aurélien	2 ans	50
DIFFUSION (1)	ASCA/Ouvre-Boite (L')	CHERENCE	Philippe	2 ans	51
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Flow	DESPLANQUES	Sylvain	2 ans	50
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Prolifik Records	OSSYWA	Nicolas	2 ans	50
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	CMA Valenciennes	ADAM	Arnaud	2 ans	50
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	Well Done Production	MORENO	Cathy	2 ans	49
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	WPTL	COLLIN	Xavier	2 ans	49
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	La Couveuse	MONVILLE	Alex	2 ans	50
INFORMATION/MÉDIAS (4)	Radio Campus Amiens	VAILLANT	Jessica	2 ans	50
INFORMATION/MÉDIAS (4)	Radio Plus	MAILLE	Julien	2 ans	51
COLLÈGE AISNE	Manufacture (La)	BARRÉ	Cédric	2 ans	51
COLLÈGE OISE	Grange à Musique (La)	CASSINI	Ambre	2 ans	51
COLLÈGE NORD	Dynamo	BAILLEUX	Camille	2 ans	50
COLLÈGE PAS-DE-CALAIS	Droit de Cité	BRIDOUX	Laurent	2 ans	51
COLLÈGE SOMME	Lune des Pirates (La)	GRILLON	Antoine	2 ans	51

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Aurélien DELBECQ clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Aurélien DELBECQ, Président.

Fait à Roubaix, le 24 mai 2022.

Aurélien DELBECQ Président de l'association